

222C2215
FR0013269123-FS0748

15 septembre 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

RUBIS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 septembre 2022, la société Tweedy, Browne Company LLC¹ (One Station Place, Stamford, CT, 06902 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion², a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 septembre 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 5 131 180 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions RUBIS sur le marché.

¹ Contrôlée par Affiliated Managers Group Inc. Tweedy, Browne Company LLC a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 102 954 080 actions (dont 514 actions de préférence sans droit de vote) représentant 102 953 566 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.